

## Investir avec la coopération au développement

### L'invité

**Alexandre Cavin**  
Secrétaire général  
de la Fedevaco



Le 11 mai passé dans ces mêmes colonnes, la coopération au développement était accusée de «vilipender» des millions. Deux exemples peindraient à eux seuls l'inefficacité de la coopération au développement suisse. Personne ne niera les erreurs commises. Il est toutefois très imprudent de condamner tout un secteur économique et professionnel dont l'engagement quotidien permet à des millions d'individus défavorisés de renouer avec des perspectives d'avenir, et plus globalement d'éviter des catastrophes sociales et économiques dont l'impact atteindrait nos frontières.

Outre la solidarité avec les pays les moins développés, la coopération au développement répond à des intérêts économiques. Une étude du SECO et de la DDC de 2014 l'a chiffré: chaque franc investi induit un retour de 1,19 fr. pour l'économie suisse. Sans parler des retombées en termes d'emplois, estimées à 25'000 postes. Concernant les bénéfices dans les pays les moins développés, 85% des projets de développement sont considérés comme satisfaisants à très bons selon Caritas. Aujourd'hui, les ONG collaborent étroitement avec les réseaux existant sur place, garantissant ainsi l'adéquation entre financement et utilité, mais aussi l'autonomisation des partenaires locaux, qui assurent l'avenir du projet.

Prenons l'exemple de deux organisations membres de la Fédération vaudoise de coopération (Fedevaco): au cœur de l'Amazonie brésilienne, l'association Ailleurs Aussi a développé et assuré la pérennité des financements d'un centre d'ateliers pour les enfants et de formation professionnelle. Le succès de ce projet lui permet donc de se retirer en 2020. Puis To go To Togo, qui s'est engagée vingt ans dans un village du Togo, et a mis au cœur de sa stratégie l'autonomisation financière et institutionnelle de son partenaire et donc son retrait à moyen terme. Les infrastructures innovantes continueront ainsi de bénéficier à la population qui a les moyens de les répliquer.

Ces exemples illustrent la raison d'être de la coopération au développement. Pour garantir la qualité et la pérennité de ces projets financés par les institutions publiques, notre commission d'experts (bénévoles!) les passe au peigne fin chaque année.

Finalement, l'on aurait tort de se focaliser sur un seul aspect, comme l'éradication de la faim. Un pays ne peut se développer qu'avec une approche systémique s'intéressant tant à la formation professionnelle, l'agriculture durable, la gouvernance qu'à l'amélioration des conditions de travail, pour n'en citer que quatre.

Une vision d'ailleurs portée par l'Agenda 2030 de l'ONU, adopté par la Suisse en 2015. Date à laquelle, par ailleurs, le parlement promettait un financement de 0,5% du PIB annuel suisse en faveur de la coopération au développement. En 2019, celui-ci atteignait 0,41%, un constat désarmant lorsque l'on connaît les défis auxquels nous devons faire face aujourd'hui: crise économique et changement climatique.